



MAIRIE LES BARILS

Les Barils, le mardi 28 juillet 2026

Objet : Alerte incendie

Madame, Monsieur,

La situation aussi inédite que catastrophique que nous vivons dans notre pays me conduit à appeler plus que jamais à notre vigilance scrupuleuse et à notre bon sens.

Pour faire simple, toute activité susceptible d'entraîner des étincelles est à proscrire jusqu'au retour à une situation normale.

Cela concerne par exemple le débroussaillage, les barbecues, etc...

Aucun territoire n'est épargné. Le notre est entouré de bois et de champs non déchaumés.

Par ailleurs, comme vous le savez, notre département est en crise sécheresse depuis le 21 juillet. L'utilisation de l'eau potable en dehors des besoins domestiques est interdite de 8h à 20h.

Pour mémoire, notre commune dispose d'une réserve d'eau de pluie pour continuer à arroser les plantations pour le moment.

Enfin nous exprimons toute notre solidarité aux populations sinistrés et notre admiration aux pompiers qui luttent avec acharnement et parfois au péril de leur vie, contre ces feux hors normes.

Bien cordialement,

Philippe OBADIA

Maire des Barils

Mairie Les Barils – 3, Rue de Verneuil -27130 Les Barils



02.32.60.21.90 - Permanences : mardi de 14 h à 18 h 30 & vendredi de 17h00 à 19h00
Courriel : mairielesbarils@orange.fr